

**Décision n° 2017-04-094 du 6 avril 2017
portant fixation du modèle type de déclaration au directeur général de l'Agence nationale de
sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
prévu à l'article R. 5141-149 du code de la santé publique**

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles R. 5141-149 et R. 5142-1,

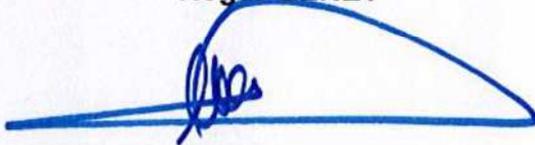
Décide :

Article 1^{er} : Les modèles types de déclaration des données de cession des médicaments utilisés en médecine vétérinaire comportant une ou plusieurs substances antibiotiques, établis selon les activités exercées par l'entreprise, en application de l'article R. 5141-149 du code de la santé publique sont annexés à la présente décision.

Article 2 : La déclaration établie par les entreprises visées du 11° au 14° de l'article R. 5142-1 du code de la santé publique est transmise au directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail par voie électronique à l'adresse am.cessionatb@anses.fr.

Article 3 : Le directeur de l'Agence nationale du médicament vétérinaire est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au Registre des actes et décisions de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le 6 avril 2017

Roger GENET

Directeur général

Annexe 1

Modèle type de déclaration des données de cession des médicaments utilisés en médecine vétérinaire comportant une ou plusieurs substances antibiotiques d'une entreprise visée au 11° de l'article R. 5142-1 du code de la santé publique

Numéro de l'établissement	Nature du cessionnaire	Date de la cession	Nom du cessionnaire	Prénom du cessionnaire	Raison sociale du cessionnaire	Code postal de livraison	Commune de livraison	Numéro d'inscription à l'ordre du vétérinaire prescripteur	N° domicile professionnel d'exercice prescripteur

Catégorie/Espèce	Sous-catégorie d'animaux	Dénomination du prémélange médicamenteux	Code article international (Code GTIN)	Taux d'incorporation en %	Quantité du prémélange incorporé (en kg)	Tonnage d'aliments médicamenteux	Nombre d'animaux à traiter	Durée du traitement prescrit
BOVINS	VACHES LAITIÈRES AUTRES BOVINS							
OVINS								
CAPRINS								
PORCINS	PORCELETS 1er ÂGE PORCELETS 2e ÂGE TRUIES PORCS ÉLEVAGE ET ENGRAISSEMENT							
VOLAILLES	POULETS DE CHAIR POULETTES, PONDEUSES D'ŒUFS DE CONSOMMATION POULETTES, PONDEUSES REPRODUCTRICES DINDONS REPRODUCTEURS DINDONS ENGRAISSEMENT PINTADES							

	PALMIPÈDES GRAS PALMIPÈDES À RÔTIR CAILLES							
LAPINS								
EQUINS								
GIBIERS								
POISSONS								
AUTRES ANIMAUX								

Annexe 2

Modèle type de déclaration des données de cession des médicaments utilisés en médecine vétérinaire comportant une ou plusieurs substances antibiotiques d'une entreprise visée au 12° de l'article R. 5142-1 du code de la santé publique

Numéro de l'établissement	Nature du cessionnaire	Date de la cession	Nom du cessionnaire	Prénom du cessionnaire	Raison sociale du cessionnaire	Code postal de livraison	Commune de livraison

Catégorie/Espèce	Sous-catégorie d'animaux	Dénomination du prémélange médicamenteux	Code article international (Code GTIN)	Taux d'incorporation en %	Quantité du prémélange incorporé (en kg)	Tonnage d'aliments médicamenteux
BOVINS	VACHES LAITIÈRES AUTRES BOVINS					
OVINS						
CAPRINS						
PORCINS	PORCELETS 1er ÂGE PORCELETS 2e ÂGE TRUIES PORCS ÉLEVAGE ET ENGRAISSEMENT					
VOLAILLES	POULETS DE CHAIR POULETTES, PONDEUSES D'ŒUFS DE CONSOMMATION POULETTES, PONDEUSES REPRODUCTRICES DINDONS REPRODUCTEURS DINDONS : ENGRAIS PINTADES PALMIPÈDES GRAS PALMIPÈDES À RÔTIR					

	CAILLES					
LAPINS						
EQUINS						
GIBIERS						
POISSONS						
AUTRES ANIMAUX						

Annexe 3

Modèle type de déclaration des données de cession des médicaments utilisés en médecine vétérinaire comportant une ou plusieurs substances antibiotiques d'une entreprise visée au 13° de l'article R. 5142-1 du code de la santé publique

Numéro de l'établissement	Nature du cessionnaire	Date de la cession	Nom du cessionnaire	Prénom du cessionnaire	Raison sociale du cessionnaire	Code postal de livraison	Commune de livraison	Numéro d'inscription à l'ordre du vétérinaire prescripteur	N° domicile professionnel d'exercice prescripteur

Catégorie/Espèce	Sous-catégorie d'animaux	Dénomination du prémélange médicamenteux	Code article international (Code GTIN)	Taux d'incorporation en %	Quantité du prémélange incorporé (en kg)	Tonnage d'aliments médicamenteux	Nombre d'animaux à traiter	Durée du traitement prescrit
BOVINS	VACHES LAITIÈRES AUTRES BOVINS							
OVINS								
CAPRINS								
PORCINS	PORCELETS 1er ÂGE PORCELETS 2e ÂGE TRUIES PORCS ÉLEVAGE ET ENGRAISSEMENT							
VOLAILLES	POULETS DE CHAIR POULETTES, PONDEUSES D'ŒUFS DE CONSOMMATION POULETTES, PONDEUSES REPRODUCTRICES DINDONS REPRODUCTEURS DINDONS : ENGRAIS PINTADES PALMIPÈDES GRAS							

